le nomé jean leonard manant du village de
cheratte pais de dalhem austrichien a deux lieu
de cette ville de liège agé de soixante ans, étant
l'onse du mois d'aoust 1751. a la charuée fut
renversé sur sa charuee par le cheval, le soc
lui entra entre la septième et huitème des vraies
costes de la partie posterieure et inferieure de la
poitrine du coté droit, ainsij aurroché, il fut
trainé a grand cours de cheval plus de deuse
cents pas de longueur et il n'en fut detaché
quautant que la septième, sixieme et cinquieme
cotes furent fracturées ou plutôt fracassée avec
les muscles et teguments lacerées, il fut
transporté ché lui et pansé ensuitte par mrs
wathar et de malte tout deux chirurgiens
tres renomé demeurants a rabosée aussi pais
de dalhem austrichien, ils trouverent le malade
outre la plaie predite chargé de contusions
enfin ils convinrent de dilater cette plaie
ce qui fut executé par mr wathar qui ~~tira~~ nombre
d'esquilles entrées dans les parties voisines, entre
autres cinq a sixe qui étoient engagées dans
la plevre, la violence des simptomes
engagea ces messieurs a faire 15 a 16 saignées
en quatre jours afin de les calmer, de sorte
que n'aiants pas cedé nij a ces saignées
nij aux delaiants et rafrechissants convenables
jé fut apellé le cinquieme jour de sa
blessure pour consulter avec ces messieurs

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ARC 47
n°43

je trouvai que loppression et la fievre étoit tres considerable, cette plaie étoit accompagnée dune tumeur oedemateuse qui occupoit presque toute cette partie de la poitrine, les bords étoient plus noirs que livide, elle fournissoit une serosité qui exhaloit une odeur de foetidité pareil a celle des os caries

Nous convinmes en consequence dalonger superieurement la plaie jusqua langle inferieure de lomoplate et inferieurement jusquau de la de huitieme coste et den faire une transversale jusquaux muscles intercosteaux externes environ cinq travers de doigt detendues, par ce moien les trois costes fracturées furent a decouvert et les muscles ~~[illegible]~~ debridé les bouts fracturé étoient eloigné les uns des autres environs trois travers de doigt, je trouvaj encore plusieurs esquilles entrees tant dans la plevre que dans les muscles intercosteaux, il y avoit une ouverture a la plevre qui se trouvoit etranglée par la tension et linflammation de cette membrane elle fut debridées longitudinalement, il en sortit du sang caillé a moitié dissous, je mapercut alors par ce moien que le lobe du poulmon étoit par tout sa circonference adherent a la plevre, adherence, que je crois quil avoit precedemment a laccident et qui sest opposée a lepanchement qui auroit dut se faire dans la capacité de la poitrine

il y avoit deuse esquilles pas toutafait detachée
assé longue qui étoient entrée dans le poulmon
et eu egard a son adherence, plusieurs de elles
precedemment tirées par md watar devoient aussi y avoit
été logei, joint a ce quils avoient été obligé
de tamponer la plaïe pour arreter lhemoragie

le pansement fut fait avec des plumaceaux
mouillé dans la teinture de mirrhe et daloes
soutenu par une emplastre adherentte et pardessus
un fomentation avec les herbes aromatiques
et le vin et le bandage &

le malade fut remis au lict, son sipereux
immediatement apres que les simptomes diminuerent
de facon quien trois jours ils furent entierement
~~diminuee~~ cessé pendant quel temps on lui fit encore
deux petites saignées
ce fut le quatrième que je revis le malade
dans cette situation dont jen fut surpris depuis
quel temps il a resté sous la conduitte de md
wathar jusqua entiere guerison

la plaie dé lors etoit a suppuration desorte
quien vingt un jour de temps, elle fut querieé
de trois quart dans les differents pansements il
sortit nombre desclats et quantité de petites
esquiles defacon quien quatre semaines il
nest resté quiune fistule qui a été trois
mois et davantage avant dêtre tout a fait
cicatrisée parce quil sortoit de temps en
temps des petites exfoliations

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Le malade jouit depuis ce temps d'une parfaite
santé et continue de faire comme auparavant
son metier de laboureur

ce que j'atteste theodore
wathar chirurgien sermenté

nicolas demalthe chirurgien

Le soubsigné Nottaire admès et jmllé
suivant l'Edit de son A. Evesque et
Prince de liege atteste etre les signatures de
Messieurs les chirurgiens qui ont soubsigné
la presente en foy de quoy ais soubsigné
cette a liege en la maison dudit sieur
Malaese chirurgien juré scituée sous la
paroisse de st thomas en liege ce 16 may
1752 Jacque Ghobert notaire
vt supra

J. L. malaese maitre en chirurg. à Liège
et chirurgien de l'hopital general

n.° 30.